



Penser à recycler

En France, plusieurs structures se mobilisent pour faire avancer le dossier recyclage des déchets d'agrofouritures. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Comité des plastiques en agriculture, sociétés phytosanitaires, chambres d'agriculture, syndicats professionnels. Des collaborations européennes, aussi bien sous l'angle technique que sur l'aspect organisationnel, se mettent en place : programme **Label** agri-waste. Le terrain progresse (opérations annuelles de collecte des produits phytosanitaires non-utilisés), mais le ramassage et le tri de ces déchets ne sont pas sans soulever de nombreuses questions.

Autre orientation en matière de recyclage : la récupération des eaux de pluie pour alimenter les centres horticoles municipaux, arroser les espaces verts ou nettoyer les trottoirs. Certaines villes ont fait le pas et nous présentent, chiffres à l'appui, les économies d'eau réalisées.